

## Début des travaux de la phase 2 : Aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare de Mont-Laurier

---

Mont-Laurier, le 5 juin 2020 – La MRC d'Antoine-Labelle entamait, le 3 juin dernier, les travaux de la phase 2 sur le site de l'ancienne gare de Mont-Laurier dans le cadre de son projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire. Ce projet vise la mise en valeur de ce lieu symbolique, l'augmentation de l'affluence touristique et le renforcement du dynamisme communautaire du lieu.

La phase 2 du projet se décline en six grands objectifs de réalisation. Ainsi, les travaux prévoient l'aménagement d'un débarcadère pour véhicules et autobus avec aire de virage, d'un lien cyclable et piétonnier adjacent au débarcadère et d'une placette de la gare, l'installation d'une enseigne à l'entrée des lieux et d'éclairage ainsi que la réalisation d'aménagements paysagers. Ces travaux sont estimés à 600 000 \$.

Pour effectuer ces travaux, les contrats ont été octroyés à des entrepreneurs locaux. Les plans et devis ainsi que la surveillance de chantier sont confiés à WSP, alors que la réalisation des travaux est confiée à Gaétan Lacelle excavation. Les travaux d'ébénisterie, quant à eux, sont confiés à la Maison Lyse-Beauchamp.

Rappelons que les travaux de la phase 1, réalisés en octobre 2018, comprenaient d'abord l'aménagement d'un stationnement et d'un trottoir en poussière de pierre, l'aménagement paysager ainsi que l'installation de bases de béton pour la pose éventuelle de lampadaires. Le contrat d'architecture de paysage avait été confié à la firme TRAME Architecture + Paysage, alors que le mandat de la réalisation des travaux d'excavation et d'aménagement avait été attribué à Gaétan Lacelle excavation.

### Partenaires

Le projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire est subventionné principalement par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Pour la phase 1 des travaux, une somme de 120 000 \$ avait été octroyée par le FARR, alors que 400 000 \$ sont octroyés pour la phase 2. La contribution du milieu quant à la phase 2 provient notamment de la MRC d'Antoine-Labelle à la hauteur de 100 000 \$, en plus d'une aide financière de 16 000 \$ de la Ville de Mont-Laurier.

Le projet est mené par la MRC d'Antoine-Labelle appuyé de partenaires importants : la Ville de Mont-Laurier, la Maison Lyse-Beauchamp, la corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord et le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle.

## COVID-19 – Réouverture du Café de la Gare

En raison des récentes annonces du gouvernement concernant la réouverture graduelle des salles à manger des restaurants, le Café de la Gare annonce officiellement qu'il ouvrira ses portes le 22 juin 2020.

– 30 –

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca